

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers, 1 fr.; Réclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES & ANNIBAL, 6 — TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

LES PROTÉGÉS FRANÇAIS A L'ETRANGER

Le Banquier Gustave Donegani chevalier de la Légion d'honneur

Ayant si bien contribué à faire dépouiller les quatre ou cinq cents indigènes dévolutaires du habous de Kalaâ-Djerda, il était logique, même naturel, que M. Gustave Donegani obtint une récompense honorifique de notre Gouvernement.

M. Pichon s'empressa de la lui donner, on le nomma, d'emblée, commandeur du Nichan-Iftikhar, mais cette décoration ne satisfaisait pas l'homme qui venait de réaliser ce tour de force et d'emporter deux millions de bénéfices. Il aspirait à mieux, aussi fit-il une moue si significative en recevant le parchemin, que le Résident général informé lui fit savoir que bientôt il recevrait la croix de la Légion d'honneur. Un large sourire s'épanouit alors sur sa face d'italo-saxon.

Effectivement, quelque temps après, l'heureux homme était nommé chevalier de notre ordre national ! Après l'argent, les honneurs !...

La Tunisie, M. Pichon et le baron d'Anthoüard de Wasserwas lui devaient bien ce hochet pour le grand service rendu à ses intérêts et la maestria avec laquelle il avait sauté à pieds joints sur les droits des légittimes propriétaires de phosphates dont il venait de s'emparer, malgré le flot de papier timbré avertisseur du mauvais cas dans lequel il se mettait, en menaçant le gouvernement local des foudres de son ambassade et de la Consulta si l'on tentait un mouvement de recul.

Car, entre temps, la Résidence parut s'effrayer de la tournure que prenait l'affaire de Kalaâ-Djerda, ne lui avait-on pas affirmé que toute la presse garderait le silence et que personne n'en soufflerait mot, tout le monde ayant un fil plus ou moins gros à... la patte ?

M. Pichon, dont on connaît l'énergie et le grand courage lorsqu'il s'agit de prendre une décision, refusait cependant de marcher, il fallut toute l'autorité chinoise et pékinoise qu'exerçait le baron d'Anthoüard sur lui pour qu'il se décidât à laisser consommer le crime pendant l'une de ses nombreuses et longues absences employées à cultiver sa candidature sénatoriale en Jura.

De cette façon, il pourrait, le cas échéant, dire comme Ponce-Pilate : « Je m'en lave les mains, ce n'est pas moi, c'est d'Anthoüard. »

Et, à partir de ce moment, il ne voulut plus rien savoir, ni connaître de l'affaire, de cette scandaleuse affaire. Il défendait même qu'on lui en parlât.

Mais l'autre, le baron, pendant ce temps-là, se remuait, agissait, donnait des ordres impératifs. N'avait-il pas été pris et payé comme arbitre, c'est entendu, pour attribuer à Bellot et autres et Péloni-Targe et Compagnie, des partici-

pations auxquelles n'avaient droit ni l'un ni l'autre groupe depuis l'arrêt de la Cour de Cassation sanctionnant définitivement le jugement du tribunal de Tunis, confirmé par un arrêt de la Cour d'Appel d'Alger, qui annulait l'acte passé par Targe avec les dévolutaires du habous ?

Nous voyons encore M. Péloni, au lendemain de l'arrêt de la Cour de Cassation, dans le bureau de la Petite Tunisie, venant demander à M. Lacroix de les aider à ne pas laisser consommer le crime de laisser les phosphates de Kalaâ-Djerda à Bellot, qui n'avait aucun droit à les avoir, parce qu'il ne possédait qu'un chiffon de contrat, sans valeur aucune, n'ayant été consenti que par quelques-uns des dévolutaires alors qu'il fallait les avoir tous.

M. Lacroix refusa de marcher, car il ne connaissait pas le fameux contrat de Bellot, tellement vicieux, qu'on fut obligé d'en refaire un autre en 1908, au mépris des décrets de novembre 1898 sur les phosphates en terrains domaniaux ou habous publics ou privés. Un de nos confrères n'eut pas les mêmes scrupules, refonça dur sur Bellot, et sa campagne de presse eut pour résultat de faire mettre d'accord les deux groupes, qui finirent par accepter un arbitrage, le fameux arbitrage, auquel manquaient seuls les dévolutaires, et qu'on dépouilla sans phrase.

Nous mettons au défi l'honorable M. Péloni, aujourd'hui chevalier de la Légion d'honneur, comme MM. Bellot et Donegani, de nous opposer un démenti.

Nous sommes sorti un peu du cas du chevalier de la Légion d'honneur Donegani, mais ces explications étaient nécessaires, maintenant rentrons-y précipitamment pour nous occuper des **Etablissements Bertrand et Co**, dont la fin fut si lamentable et cuisante aux porteurs de titres.

Ces établissements, créés au capital de quatre ou cinq cent mille francs, faisaient suffisamment des travaux pour donner des bénéfices à ses propriétaires. M. Donegani vint, acheta l'affaire, la monta au capital de 2.000.000 ou deux millions cinq cent mille francs, s'octroya d'importants apports, la bouleversa de fond en comble, l'installa à Mégrine, mais finalement elle périclita de jour en jour pour sombrer définitivement dans une désastreuse liquidation.

L'assemblée générale des actionnaires, pour sauver quelque chose, autorisa le liquidateur, M. Watrin, à céder l'actif, et ce qui résulta de cette vente rapporta peu de chose aux malheureux clients de M. Donegani, puisque la nouvelle société est constituée au capital de 400.000 francs.

Après les millions perdus de Kalaâ-Djerda, d'autres centaines de milliers de francs ont été engloutis dans cette seconde affaire, grâce au flair tout particulier du chevalier de la Légion d'honneur Donegani.

Dans nos prochains numéros, nous examinerons les autres affaires tunisiennes de M. Donegani, et comment elles ont sombré mi-

sérablement, au grand dam des « poires » qui avaient eu confiance en son génie en toc des affaires — en toc, pour les autres, mais pas pour ses propres — propres est une façon de parler — intérêts.

JEAN-SANS-PEUR

Nous avons lu dans le dernier *Journal de Tunis* un écho relatif à la démission et administrateur-délégué de la *Société des Phosphates Tunisiens*, que nous ne pouvons ni confirmer, ni infirmer.

D'après notre confrère, M. Charles Michel, administrateur de la dite Société, conseiller général et maire de Tébéssa, prendrait la présidence de la Société !

BILLET DE LA SEMAINE

Jacques Bahar

illégalement condamné
est menacé de rester en prison

Il est malheureusement plus que probable que Jacques Bahar sera gardé en prison jusqu'à l'expiration de la condamnation à laquelle il a été condamné illégalement et, nous voulons croire, injustement.

On ne lui fera pas grâce d'une heure, on ne le fera bénéficier ni d'une grâce, ni de la libération conditionnelle du tiers à laquelle a droit tout prisonnier qui accomplit sa peine en cellule. Dans le cas où celle-ci lui serait accordée, Jacques Bahar ayant été arrêté le 20 juin dernier, c'est le 20 octobre prochain qu'il serait rendu à la liberté.

Pourquoi, dira-t-on, Jacques Bahar ne bénéficierait-il ni d'une grâce immédiate, ni d'une réduction de peine qui s'impose ? Serait-il plus coupable que cet Hamon, chargé de la gestion des fonds du Ministère des Affaires étrangères, qui, ayant volé plusieurs centaines de mille francs, fut condamné à cinq ans de prison et grâcié quelques mois seulement après sa condamnation, ayant accompli treize ou quatorze mois à peine de détention ?

Il faut dire que Hamon avait été nommé à l'emploi qu'il occupait au Ministère des Affaires étrangères pendant que M. Pichon était ministre, il avait su capter sa confiance et peut-être aussi son amitié ; aussi, quand le hasard de la politique ramena l'homme des caves de Pékin au Ministère des Affaires étrangères, il ne laissa pas moisir son protégé à Poissy ou à Clairvaux, c'est lui, assurément, qui dut réclamer son élargissement. Hamon avait été si discret pendant l'instruction et au cours des débats en correctionnelle qu'on lui devait bien cette sortie prématurée.

Mais Jacques Bahar ne jouit pas de l'amitié de M. Pichon ; ils sont même du dernier mal depuis la publication de certain article

de Carbonnel, dans l'Action, dont la paternité lui fut à tort attribuée, aussi croit-on voir dans l'arrestation de Bahar l'intervention de son puissant ennemi.

Il se peut qu'on se trompe, mais, alors, comment expliquer qu'une condamnation devenue définitive ait pu rester deux ans dans les cartons du Parquet général, car Bahar ne se cachait pas ? On la considèrerait comme arbitraire et on ne la mettrait pas à exécution. Mais Pichon étant revenu au pouvoir, on a dû s'incliner devant sa volonté.

Il est probable que ni le Garde des Sceaux, M. Ratter, ni les magistrats qui se sont faits les exécuteurs de la rancune de M. Pichon ne doivent être au courant des sentiments de vengeance que nourrit l'ancien ami de Clemenceau à l'égard de Bahar.

Tout cela, nous en convenons, ne prouverait pas que Jacques Bahar soit innocent du délit pour lequel il a été illégalement condamné, mais nous, nous croyons à son innocence, seulement nous n'avons rien, pour nous prononcer et la clamer haut et fort, que l'affirmation de sa femme ; mais nous constatons que la loi et la légalité ont été violées et c'est pourquoi nous demandons à tous nos confrères, à tous ceux épris de justice et qui ont le souci de la légalité — Bahar fit partie de la phalange qui lutta pour Dreyfus — de protester, et à M. le Garde des Sceaux d'ordonner immédiatement une enquête et, en attendant l'issue de celle-ci, de faire mettre de suite Jacques Bahar en liberté. Et ce sera justice.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

La Légion d'honneur. — Notre ami, M. B. Duclos, le vaillant démocrate qui jamais ne se lasse de lutter pour les idées d'émancipation, de progrès et de fraternité, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire, comme capitaine d'artillerie du parc de Bizerte.

Nous avons lu aussi avec plaisir la nomination de M. le Procureur de la République Revérin, ainsi que celle de M. l'ingénieur Delacourcelle au grade de chevalier de notre Ordre national.

Ont été également promus chevaliers du même ordre, MM. le docteur Nicolle, le savant directeur de l'Institut Pasteur de notre ville, et Cirier, avocat, capitaine d'artillerie territoriale.

Nous adressons à tous ces messieurs nos plus sincères compliments pour cette croix des braves bien méritée.

M. F. Gallini. — Nous envoyons nos plus cordiales et sympathiques félicitations à notre ami M. François Gallini, délégué à la Conférence Consultative et maire de Soussse, qui vient d'être réélu conseiller général de Vico, à une forte majorité.

Nous espérons bien que, l'an prochain, les groupements républicains de l'île de

Beauté le désigneront pour aller, dans une autre assemblée, tenir le drapeau des revendications corses, au lieu et place d'un député qui fait tache dans la représentation insulaire.

Accident évité. — Un ami, qui excursionnait en Suisse, nous a certifié que M. Alapetite avait failli être victime d'un terrible accident de montagne.

Comme M. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, a été lui-même victime d'un accident à Chamonix, nous nous demandons si la nouvelle, colportée de bouche en bouche, n'a pas attribué à M. Alapetite l'accident survenu à M. Lutaud.

En tout cas, les journaux suisses n'ont pas fait mention d'un accident arrivé à notre sympathique Résident général.

Un beau boulevard à créer. — Nous soumettons à la Municipalité de Tunis et à la Compagnie des Tramways une idée qui ferait certainement plaisir à tout le monde.

Vers le milieu de la rue de l'Eglise commence la rue Sidi-Alli-Azouz. Cette rue se continue par le souk El-Belat, la rue des Teinturiers et la rue Sidi-el-Béchir, formant ainsi une immense artère qui traverse la ville indigène de part en part et pouvant devenir un boulevard magnifique si l'on voulait procéder à de menus démolitions de quelques masures arabes qui empiètent sur la rue, pour créer un alignement impeccable et donner à la voie, dans certains endroits, la largeur qu'il lui faut.

En procédant ensuite à des travaux indispensables de voirie, de mise en état de viabilité et d'embellissement par l'établissement de trottoirs, la plantation d'arbres, etc., on pourrait y installer une ligne de tramways qui permettrait d'aller de la rue de l'Eglise (donc à deux pas de la Porte de France) jusqu'au Djellaz, aux Abattoirs, au fort de Sidi-Bel-Hassen et même bien au-delà.

Pour la Municipalité, la dépense est relativement minime en comparaison des énormes avantages que la ville retirerait au point de vue de sa beauté, de son hygiène, du tourisme, et du dégageant donné à des quartiers extrêmement peuplés et animés, où la circulation est, à certains moments, très difficile.

Quant à la Compagnie des Tramways, les frais d'établissement d'une ligne ferrée seraient amplement et rapidement compensés par l'affluence de voyageurs, qui seraient heureux d'utiliser chaque jour cette ligne nouvelle.

Nous sommes, d'ores et déjà, certains que notre projet sourira à tous et que nous le verrons, au jour prochain, mis à l'étude et exécuté.

Pourquoi repousse-t-on stupidement ceux qui désirent être Français ? — Pendant que nos soldats se font tuer un peu partout, au Maroc ou en Mauritanie, notre diplomatie semble s'efforcer d'annihiler les résultats moraux de tant de douloureux sacrifices.

Il y a eu, en France, un véritable frémissement d'indignation à la lecture du terrible réquisitoire dressé par M. Hubert Jacques contre M. Regnault, notre ex-représentant au Maroc, dont la conduite, pendant les sombres journées de Fez eut, à une époque moins veule que la nôtre, conduit son auteur sur le banc d'accusation.

Aujourd'hui c'est en Egypte que notre incohérence et notre pusillanimité se révèlent sous un jour moins tragique mais non moins attristant.

Il y a en Egypte plus de dix mille Marocains qui ne cessent, depuis deux ans, en vain, de se réclamer de la protection française. Le 14 juillet dernier, la colonie marocaine se rendit en habit de fête à notre légation. Un des notables voulut lire un discours où il louait les bienfaits de la France. De crainte de complications diplomatiques (!!) on l'invita à remiser son discours !!

Ces faits, connus au Maroc, y ont une fâcheuse répercussion.

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

Pendant ce temps, notre vieux ennemi, le baron d'Oppenheim, représentant de l'Allemagne, qui possède sur nos diplomates l'avantage d'être un orientaliste érudit et rompu à toutes les finesses de la langue arabe, poursuit avec tenacité sa campagne de dénigrement et s'efforce d'obtenir des Marocains installés en Egypte, leur inscription sur les registres de protection de la légation allemande.

La Couronne d'Italie. — Le Gouvernement italien vient de conférer à M. Michel Mattéi, commissaire de police à Tunis, chef du service des Recherches, la croix de chevalier de la couronne d'Italie.

Nous adressons à cet honorable fonctionnaire nos félicitations pour cette haute distinction.

Lauréats de la Mutualité. — Dans la liste des récompenses honorifiques décernées à nos mutualistes tunisiens, nous relevons avec plaisir le nom de notre éminent ami M. Ferdinand Huard, le grand altruiste et le doux poète ; de M. Tiveyrat, mutualiste très dévoué, président de la Section locale des Prévoyants de l'Avenir, et de notre collaborateur Elias Houbani, fondateur de plusieurs œuvres de solidarité.

A ces messieurs et à tous leurs camarades décorés avec eux, nous adressons un très cordial *mabrouk*.

Comparaison peu édifiante. — A Tunis, on compte aujourd'hui dix-huit mille Français après trente-cinq années d'occupation. Et, dans ce chiffre de 18.000 sont compris les 5 ou 6.000 fonctionnaires de nos diverses administrations et de nos chemins de fer.

Le recensement de Casablanca au Maroc vient d'être fait : la ville compte douze mille Français, 4.000 Espagnols, 3.600 Italiens, 156 Allemands, 300 Anglais, 130 Grecs, 40 Portugais, 3.000 musulmans et 9.000 Israélites.

Sur ces 12.000 Français, il y a tout juste 300 fonctionnaires ; ainsi, en l'espace de trois ans, Casablanca a autant de Français ou presque que Tunis en plus de trente années ! L'avantage, il faut bien l'avouer, n'est pas en faveur de Tunis !

Il serait intéressant de savoir pourquoi nos compatriotes vont de préférence au Maroc ?

Est-ce que Tunis, avec ses 200.000 habitants, offrirait moins d'avantages que Casablanca, qui n'en compte que 32.000 ?

Le docteur Danzel. — Notre excellent ami et correspondant à Rouen, M. le docteur Lucien Danzel, nous écrit pour nous prier de l'excuser auprès de nos lecteurs, de son long silence.

M. Danzel vient de terminer, en effet, l'étude d'une plante ancienne dans les vieux grimoires latins et grecs et leurs traductions moyennages ; cette étude paraîtra vers la fin de l'année.

Pour se... rajeunir, M. Danzel reprend son « Histoire d'un bourg normand sous la Révolution » ; c'est une étude de longue haleine également, mais très intéressante grâce à des documents uniques que que notre collaborateur a découvert par hasard. Nous comptons, du reste, faire profiter de quelques extraits de cette étude, nos lecteurs qui apprécient déjà depuis longtemps le talent enviable de M. Danzel.

Celui-ci nous a fait parvenir quelques « Feuilles de France » en prose et en vers qui paraîtront successivement dans nos colonnes et pour lesquels nous lui exprimons notre vive gratitude.

Le Vieux-Kram. — A quelques cent mètres de la très coquette et idéale villégiature du Kram, existe une bourgade dénommée *Vieux-Kram*. Dans ce hameau, se trouve un immense caravansérail appelé *Oukala* dans lequel une soixantaine de familles pauvres de la capitale vont villégiaturer à bon marché pendant la saison chaude.

A cela, rien à dire si cette *oukala* ne constitue un épouvantable foyer d'infection par l'entassement des habitants et leur ignorance des plus élémentaires lois de l'hygiène. Les water-closets y sont peu nombreux et les poubelles totalement inconnues. Les ordures ménagères ou autres, les détritus les plus innombrables, sont jetés par les femmes au beau milieu de la cour. Le soleil africain et le vent du Nord sont seuls chargés de la voirie municipale de ce vaste fondouk. Une fois par semaine, le vendredi, un homme de peine vient balayer d'une façon très sommaire, ramasse les ordures et va les déposer... à la porte même du fondouk, où elles constituent aujourd'hui un monticule respectable, répandant aux alentours des odeurs effroyables.

Il faut ajouter cependant, pour rendre hommage à la vérité, que les autorités se sont émuës de cet état de choses et que les avertissements n'ont point manqué au propriétaire, qui s'en soucie comme un poisson d'une pomme.

Nous ne connaissons point ce monsieur, mais nous pensons qu'une bonne convention le rappellerait soudain au souci de l'hygiène d'une population de locataires qui lui rapporte de beaux bénéfices.

L'Impasse Gaddide. — Dans cette petite impasse, sise au souk El-Grana,

non loin du souk El-Houti, se trouve une maison de modeste apparence, connue sous le nom de « La Cambuse ». C'est dans cette maison que naquit il y a bientôt trente-trois ans et qui habita longtemps, le grand maître Bamoula, l'illustre écrivain, avant d'aller s'installer rue de la Potence, dans une villa qui est devenue le rendez-vous préféré du high-life et de nos élégants oisifs.

Des amis ont pensé remplir un pieux devoir en apposant une plaque commémorative sur la maison natale de Bamoula, et c'est dans ce but qu'un comité s'est formé, ayant à sa tête M. Mille-Yeux et composé de MM. Cylloune, Bichy-Bercailiac, Fraijat, Alaou, Khaoukha, Gamarat, etc.

Les souscriptions sont reçues chez M. R. Gagout, rue St-Joseph.

L'abondance des matières nous contraint à remettre au prochain numéro la fin de l'intéressant feuilleton de notre secrétaire de rédaction, M. J. Véhel, *le Martyre de Bathou*, qui, commencé dans nos colonnes il y a quelques années, a été reproduit récemment en partie par une revue locale.

Nos lecteurs, qui avaient suivi avec intérêt les péripéties de ce sombre drame, nous sauront certainement gré de leur donner ainsi le dernier fascicule d'un ouvrage qu'ils collectionnaient précieusement.

Pour le même motif, nous renvoyons également à quinzaine la biographie complète de l'illustre philanthrope M. Moïse Sitbon, ainsi qu'une étude très documentée sur la réhabilitation des faillis.

Passez l'été dans la Haute-Savoie et vous reviendrez avec une santé florissante. Hôtels-pensions pour toutes les bourses depuis 3 fr. 50 par jour, tout compris. Pays sain, agréable, frais, cure de lait, d'altitude, eau minérale, etc., etc.

A vendre 150 actions de la Société des Mines de Charbon, libérées de 50 fr., à 10 fr. Ecrire à M. F. Duval, 128, boulevard de Courcelles, Paris.

LA VÉRITÉ

SUR LE

Crédit Lyonnais

(SUITE)

Les agissements du Crédit Lyonnais. — Circulaires de sondage. — Imprudences inconcevables. — Documents authentiques. — Cynisme de certaines recommandations faites par le Crédit Lyonnais à ses agences. — Le style de M. Pichat. — Emoluments scandaleux des hauts fonctionnaires du Crédit Lyonnais : onze millions pour 26 personnes.

Les procédés dont se sert le Crédit Lyonnais pour amener la clientèle sont innombrables. Ici rien ne vaut les documents écrits et répandus par la maison elle-même avec une singulière inconscience.

On sait ce que sont les Agences des établissements de crédit : des machines de placement automatique. Une Agence qui, dans un temps donné n'a pas placé un nombre donné de titres, voit son directeur renvoyé, ses employés houpilés, et risque même d'être supprimés.

Comment le Siège central agit-il sur les Agences ? Par les circulaires. Faut-il faire absorber par le public une valeur douteuse ? Les circulaires accentuent leur ton impératif et prennent des allures de rapport de caserne.

Il faut citer :
Voici d'abord une circulaire émanant de la Direction Générale, elle est adressée aux Guichets, aux chefs d'Agences et aux Démarcheurs :

CRÉDIT LYONNAIS

DIRECTION GÉNÉRALE

TITRES PROVENANT DE NOS PLACEMENTS ANTÉRIEURS

Dans ces derniers temps vous avez transmis un assez grand nombre d'ordres de vente en titres provenant de vos placements antérieurs et les cours de ces titres ont sensiblement reculé.

Les valeurs du type 3 o/o ont été plus particulièrement atteintes.

Le Hollandais et le Finlandais 3 o/o qui viennent d'être admis à la cote officielle, les obligations Ville de Christiania et les obligations Nouveaux Quartiers notamment, nous semblent être, aux environs des prix actuels, des placements à indiquer à ceux de vos clients qui recherchent la sécurité absolue.

Nous avons encore en main quelques ordres de vente à exécuter et croyons

savoir qu'il existe une certaine quantité de titres flottants sur le marché. Nous vous prions de provoquer des ordres d'achat dans votre clientèle. Vous nous les transmettez sous forme ordinaire des ordres de bourse.

Nous croyons pouvoir vous en garantir, jusqu'à nouvel ordre, l'exécution aux environs des derniers cours pratiqués.

Vous pourrez continuer de réunir ces ordres tout en continuant le placement des obligations 3 1/2 Noblesse dont nous vous avons chargés et que nous espérons voir bientôt terminés.

Nous vous bonifierons une commission de 1 o/o sur de vos ordres d'achat en : Hollandais 3 o/o, Finlandais 3 o/o, Obligations Ville de Christiania, Obligations Nouveaux Quartiers que nous aurons pu exécuter.

Nous recommandons à tous vos soins ces réalisations.

Nous désirons qu'elles soient achevées avant de nous occuper de nouvelles affaires,

Le Directeur général,
A. MAZERAT.

Ce beau mandement a fait perdre 120 millions aux imprudents souscripteurs du Crédit Lyonnais.

CRÉDIT LYONNAIS

DIRECTION GÉNÉRALE

RENTE RUSSE 4 o/o INTÉRIEUR 1894

Nous constatons que des ventes assez importantes de Rente Russe 4 o/o Intérieur 1894 sont effectuées par des clients d'un certain nombre de nos agences.

Ces ventes se produisent presque aussitôt l'achèvement de l'opération sont très regrettables.

Lorsque nous sommes chargés d'un placement, les seuls preneurs à rechercher sont les preneurs sérieux (*sic*), c'est-à-dire ceux qui ont l'intention de conserver le tiers pendant un certain temps. Une recommandation dans ce sens vous a été faite plusieurs fois et récemment encore à l'occasion des obligations foncières 1885 du Crédit Foncier.

Les personnes qui prennent un titre pour le revendre huit ou quinze jours après ne font pas un placement, elles font une spéculation ou un arbitrage. C'est un genre d'opération que le Crédit Lyonnais pourrait faire lui-même sans concours de client. Il n'aurait qu'à souscrire le titre et à le revendre avec la marge que présentent les cours ; il aurait pour lui seul le plein du profit ; mais le but qu'il poursuit — le classement du titre — ne serait pas atteint.

En conséquence, il nous est impossible de considérer comme des placements réels des placements qui sont suivis d'une vente à trop bref délai.

Nous avons décidé que la commission de 5 francs serait supprimée sur tous les titres qui, à partir de ce jour et dans un délai de 45 jours donneraient lieu à des ventes.

Tâchez de faire comprendre à vos clients que ce n'est pas une opération de spéculation ou d'arbitrage que vous leur avez proposée, mais bien une opération de placement ; si nous leur avons fait obtenir un bon titre avec un écart sensible au-dessous du cours (voyez les cours), c'est pour qu'ils profitent, au point du rendement, des conditions avantageuses de ce placement et non pour qu'ils se bornent à encaisser une différence de prix.

Nous comptons sur votre habile intervention pour arrêter un mouvement de ventes qui, s'il persistait provoquerait le déclassement du titre que nous avons mission de classer et détruirait le bon effet du rapide succès de notre dernière opération,

Le Directeur général,
A. MAZERAT.

Cette circulaire est instructive, car elle prouve implicitement que, malgré les efforts et les accès de persuasion, le public ne tient qu'un très faible compte des avis de la maison.

On n'est pas plus maladroît. L'aveu d'impuissance est flagrant, et encore le besoin vrai de placer du titre se fait rudement sentir.

Circulaire 1123. — Un simple entrefilet :

LE CRÉDIT LYONNAIS

Le Crédit Lyonnais a suspendu ses placements depuis le vendredi 8 courant.

En effet, à cette date, M. Pauthonnier, directeur de cette maison à Paris, a envoyé à tous les Directeurs d'agences de la capitale une circulaire conçue en ces termes :

« En raison de la guerre que l'on fait actuellement au Crédit Lyonnais, nous vous prions de suspendre vos placements. »

Signé : PAUTHONNIER.

Ceci adressé aux intéressés à la suite d'une campagne entreprise.

On commençait à s'émouvoir.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCES DANS PARIS

PLACEMENTS

Vous pouvez continuer de réunir ces ordres tout en continuant le placement des obligations 3 1/2 Noblesse dont nous vous avons chargés et que nous espérons voir bientôt terminés.

Nous vous bonifierons une commission de 1 o/o sur de vos ordres d'achat en : Hollandais 3 o/o, Finlandais 3 o/o, Obligations Ville de Christiania, Obligations Nouveaux Quartiers que nous aurons pu exécuter.

Nous désirons qu'elles soient achevées avant de nous occuper de nouvelles affaires,

Le Directeur général,

Le chef du service des Agences dans Paris,
A. VELARD.

Dix francs par titre d'un côté.

Cinq francs de l'autre.

Que signifie ce marchandage et cette étrange combinaison d'affaires ?

Une maison aussi assise que le Crédit Lyonnais devrait-elle prêter la main à ces façons d'opérer ?

Suivons maintenant le Crédit Lyonnais et ses complices en Norvège.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉE EN 1863

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DU ROYAUME DE NORVÈGE

La Banque Hypothécaire du Royaume de Norvège, dûment autorisée par le ministre des Finances, se propose de contracter un emprunt représenté par : 27.777 obligations 4 o/o de chacune :

Fr. 500 = Kr. 360 = Mk. 405

Ces titres seront remboursables au pair en 60 ans, par tirages au sort semestriels.

Le premier remboursement aura lieu le 1^{er} janvier 1901.

Les coupons, aux échéances des 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année, seront payables à Paris, au Crédit Lyonnais, ainsi qu'à Christiania, Stockholm, Copenhague et Hambourg, aux parités suivantes :

Fr. 18 = Kr. 7 20 = Mk. 8 10

Les titres seront créés jouissance au 1^{er} janvier prochain. Ceux désignés par le sort seront remboursés aux domiciles indiqués pour le paiement des coupons.

La Banque Hypothécaire de Norvège s'est interdite tout remboursement anticipé avant le 1^{er} janvier 1905.

Nous pouvons offrir ces titres, jouissance du 1^{er} janvier 1900, au prix de 98 o/o, soit 490 francs par obligation de 500 francs.

Ce prix, tout en réservant une marge pour le pair, offre un rendement net, en intérêts, de 4,08 o/o, sans tenir compte de la prime qui sera acquise au remboursement.

La Banque Hypothécaire du Royaume de Norvège est une administration publique dépendant du Ministère des Finances qui, aux termes de la loi, doit en contrôler quotidiennement les opérations.

Elle est tout entière la propriété de l'Etat Norvégien qui a versé la totalité de son capital.

Elle a le privilège exclusif d'émettre en Norvège des obligations hypothécaires ou Lettres de Gage.

Ces titres sont inscrits au bureau des livres du Ministère des Finances de Norvège.

Au 31 décembre 1898, le montant des prêts hypothécaires consentis par la Banque était de 123 millions de couronnes et celui des obligations en circulation de 119 millions de couronnes.

Le capital de la Banque est actuellement de 17 millions de couronnes.

Depuis de longues années, les bénéfices de la Banque lui ont permis, non seulement d'assurer le service des obligations et des frais généraux, mais encore de payer un intérêt annuel de 4 o/o sur les capitaux fournis par l'Etat et d'augmenter ses réserves.

La question de la séparation de la Suède et de la Norvège est venue donner un démenti à l'optimisme de cette circulaire.

La Péninsule scandinave est pauvre et n'offre pas de garantie solide aux opérations hypothécaires. Le Crédit Lyon-

mais le savait. Pourquoi plaça-t-il du papier norvégien ?

Circulaire 1150. — Toujours la Norvège : CRÉDIT LYONNAIS

DIRECTION GÉNÉRALE

EMPRUNT 3 1/2 o/o

DU GOUVERNEMENT NORVÉGIEN

Capital nominal de 45.000.000 de francs
Le Gouvernement Norvégien vient de conclure un emprunt du type 3 1/2 o/o représenté par 90.000 obligations de 500 francs ou multiples.

Les titres sont libellés en francs, en couronnes ou en livres sterling.

Les parités entre ces différentes monnaies sont les suivantes :

Fr. 500 = Kr. 360 = 19.16.5

Les obligations nouvelles rapportent un intérêt annuel de fr. 17,50, représenté par deux coupons semestriels de fr. 8,75 payables le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année. L'emprunt est remboursable en 50 années par tirages semestriels ou par rachats. Le premier amortissement doit s'effectuer le 1^{er} janvier 1902. Le Gouvernement Norvégien se réserve toutefois la faculté, mais seulement après 1906, de rembourser par anticipation tout ou partie des titres en circulation.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres amortis se font à Paris, Londres, Christiania, Stockholm et Copenhague.

Tous deux sont du type 3 1/2 o/o et ont leurs titres libellés en plusieurs monnaies étrangères, ce qui leur donne le caractère d'une valeur internationale. L'emprunt de 1894 jouit d'un large marché et se cote depuis longtemps déjà au-dessus de 100. L'emprunt de 1899, analogue au précédent, offre sur le prix un avantage important puisqu'il peut être obtenu actuellement à 94,50.

Son rendement ressort à 3,70 o/o en intérêt non compris le bénéfice de la prime qui sera acquise au remboursement.

L'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée.

Le Directeur Général,
A. MAZERAT.

Ce rendement de 3 fr. 70 justifiait-il l'intervention du Crédit Lyonnais ?

Pourquoi détourner nos capitalistes de la Rente Française pour ne profiter que d'un si faible écart de revenu ?
(A suivre.)

FEUILLET DE FRANCE

Il est parfois de curieuses coïncidences.

Par ces temps de républicanisme vacillant, j'aime fort à me retremper dans l'histoire de notre Révolution Française. Les grandes figures que j'y retrouve me consolent un peu de nos trop nombreux républicains à la triste figure et de quelques-uns de nos actuels exécutifs, équilibrés habiles mais dirigeants fatals.

A ceux qui veulent revoir notre Grande Epique, je conseille la lecture du petit coup d'Etat de Sieyès du 30 prairial, à la veille presque de l'autre — qu'il préparait d'ailleurs — du grand coup d'Etat de brumaire. A ce moment donc, de juin à août 1799, des soulèvements royalistes se produisaient dans le Midi et en Vendée. Devant ce nouveau péril, la Montagne mutilée releva la tête. Le club des Jacobins renoua sous le nom de « Réunion des Amis de la Liberté et de l'Égalité ». Puis, un nouveau journal apparut sous le titre de *Journal des Hommes Libres*, qui, courageusement, fit l'apologie de la Terreur et de la Révolution. Il n'en fallait pas plus pour qu'on le surnommât le « Journal des Tigres ».

Or, voilà, plus de cent ans après, au moment la foi républicaine s'inquiète, que paraît un simple journal, *l'Homme Libre*, surnommé, presque comme l'autre, le « Journal du Tigre ». Pourquoi faut-il que cette apparition soit aussitôt accueillie par les plus vifs et plus mérités éloges de tous les vrais républicains de France ? C'est qu'en effet on ne peut que saluer avec respect et admiration ce vieux et loyal tribun, le « Tigre » Clémenceau, qui n'hésite pas à rentrer dans la mêlée et ose faire, avec la vigueur que l'on sait, cette chose bien simple : l'apologie de la République.

LUCIEN DANZEL.

Rouen, 15 août 1913.

Colonialisme

Nous reproduisons, avec d'autant plus d'intérêt, l'article de notre confrère, le citoyen Maurice Allard, ancien député du Var, que nous nous proposons de commenter la profession de foi du général Toutée aux électeurs de St-Fargeau, dans l'Yonne. Maurice Allard futiste, de main de maître, les parlementaires qui ont su faire de si bonnes affaires en aché-

tant à vil prix de magnifiques terrains arrachés aux indigènes :

Si j'en crois M. Henry Bérenger, je dois avoir autant d'affection pour le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Cameroun ou le Dahomey que pour le coin de terre où je suis né dans la vieille Touraine. Le sol de nos colonies est, dit-il, aussi français que le sol métropolitain. Il ne permettra pas que l'on puisse dire que nos colonies, anciennes et nouvelles, ne sont pas la France.

Ainsi donc, d'après ces formules étranges, la patrie n'est plus le pays de notre langue et de nos traditions, le sol où nos parents, nos ancêtres et nous-mêmes sommes nés, le milieu où s'est développé, de générations en générations, ce qu'on appelle le génie national: Paris, Lyon, Marseille, Bourges, Dijon, Bordeaux, Rennes, Tours et Poitiers ne doivent pas plus compter à nos yeux que le village de l'Afrique Orientale ou Occidentale que nous venons d'arracher par le fer et par le feu à quelques malheureux nègres réduits par notre conquête à s'exhiber, en qualité d'esclaves, soit dans la parade du 14 juillet, soit dans celles de la foire de Neuilly ou de la place de la Nation. Ces Gabonais, Dahoméens, Cafres et Boshimans, quoique d'ailleurs dénués de tous droits civiques et pourvus d'un vocabulaire allant jusqu'à cent mots, sont des Français au même titre, paraît-il, que M. Henry Bérenger.

Il découle de cela que le patriotisme ne consiste plus à se faire casser la figure pour la défense de ce qu'on appelait jadis le sol natal. La plus grande partie de la France se trouvant maintenant en Afrique, le patriotisme consiste à armer les Français, blancs ou noirs, dit M. Bérenger, non plus pour préserver le sol national proprement dit, mais pour défendre et conquérir des colonies nouvelles.

Avec quel dédain il parle des trente-neuf millions d'habitants de la Métropole! Les colonies en comptent soixante millions! Il est donc juste que l'on ruine la Métropole et que l'on désorganise sa défense au profit des quelques princes de la République qui régissent sur les soixante millions de Français de notre empire colonial. Aussi, c'est d'un cœur extraordinairement léger que l'on sacrifie la vieille France à ce que les néo-patriotes appellent la France nouvelle.

C'est à ce néo-patriotisme que l'on doit la faillite financière qui s'annonce pour l'année prochaine, la loi de trois ans, la vie chère et les lourds impôts qui nous accablent.

Et maintenant, voyons les résultats au point de vue colonial. En Tunisie, on compte plus de cent trente mille Italiens, tandis que le nombre des Français n'y atteint pas cinquante mille, et encore ces Français ne sont-ils, pour la plupart, que des fonctionnaires d'occupation. Ainsi se vérifie la prophétie d'un célèbre homme d'Etat italien : « La Tunisie est une colonie italienne gardée par des soldats français. »

Il est vrai que, au milieu de ces Italiens, quelques sénateurs, députés et journalistes français ont su faire de très bonnes affaires en acquérant à vil prix de nombreux et magnifiques terrains arrachés aux indigènes.

Il est vrai encore que ces députés, sénateurs et journalistes, tout en criant à la dépopulation de la France, invitent quotidiennement les paysans français à se déraciner, comme dirait M. Maurice Barrès, et à venir s'installer en Tunisie, sans espoir de retour, afin d'apporter à leurs exploitations le bénéfice de leur science et de leur pratique agricoles.

La France se dépeuple, hurlent ces bons apôtres, et toute leur énergie s'emploie à la dépeupler encore davantage, au profit de leurs olivettes et de leurs plantations africaines. Il leur faut aussi nos soldats pour veiller sur leurs propriétés en Tunisie ou ailleurs. De là, la loi de trois ans, les six milliards du budget de 1914 et le milliard supplémentaire de la couverture financière de la loi militaire.

Et pendant que la France paie, le général Toutée, candidat au Conseil général dans l'Yonne, nous apprend ce qui se passe au Maroc :

« J'ai remarqué, dit-il, que derrière le drapeau s'était installé un régime de pillage éhonté. Les champs, les maisons, les personnes, les biens privés, les deniers de l'Etat, rien n'était respecté. Comme les vautours suivent les armées, des bandes d'aventuriers y compris des fonctionnaires sous mes ordres, dévastaient le pays confié à mon honneur. J'ai voulu voir clair d'abord et mettre un terme à cette gabegie. J'en ai été empêché. »

Et le général Toutée ajoute :

« Parmi les modestes employés qui m'avaient renseigné ou servi dans cette tâche, le plus important a été assassiné dans les vingt-quatre heures. Les autres ont été frappés, dispersés ; les archives

ont été lacérées, brûlées ou jetées au vent ; les témoins de justice ont été par dizaines arrêtés, emprisonnés, dépouillés, exilés.

« Après deux ans d'attente, je constate que ces crimes sont restés impunis. Leurs auteurs ou les complices de ces criminels sont récompensés, avancés, décorés. Ils approchent, circonviennent, influencent les autorités les plus élevées de la République. »

Inutile de dire que les journaux font le silence le plus complet sur ces graves révélations. Les pillards, les tripoteurs et les assassins ont leurs défenseurs et leurs protecteurs au sein même du Gouvernement.

Quant au Maroc de demain, il deviendra ce qu'est actuellement la Tunisie. Le sang et l'or de la France auront été gaspillés au profit de quelques princes de la République et pour offrir aux Italiens, aux Espagnols, aux Maltais et aux Allemands une colonie où ils seront chez eux.

Maurice ALLARD

BAVARDAGES..

Avec 40 degrés à l'ombre, alors que la vie est momentanément arrêtée à Tunis-la-Chaude, et que tout le monde déguerpit vers les rives de France ou les villégiatures, que faire, sinon bavarder pour « passer le temps ».

Or donc, la chaleur rend maussade. Le Ramadan, qui bat également son plein, ajoute encore à l'aigreur de caractère de nos bons musulmans. Ah! je vous conseille de vous abstenir de « critiquer » avec un Arabe ces jours-ci. Pris d'une fureur subite, le cerveau surchauffé par le carême, l'indigène vous « engueulerait comme un pied » avec tout ce que le vocabulaire tunisien contient de plus délicieux, causerait un scandale épouvantable, et bienheureux si vous ne receviez pas de lui quelque bourrade.

Mais le plus joli est que cette maussaderie est contagieuse, et je connais pas mal de nos compatriotes dont le caractère est devenu acariâtre parce qu'il fait chaud et parce que... c'est Ramadan.

Demandez donc à cet excellent secrétaire du commissariat du 1^{er} arrondissement. La rue des innombrables indigènes du Marché qui se chamaille sans cesse l'a rendu morose et atrabilaire, hypocondriaque et aigri. Et si le rabat et déverse sa mauvaise humeur sur les malheureux qui ont affaire à son patron. Au lieu de leur lire les plaintes qui les concernent et de prendre note de leur déposition — ce qui est sa stricte et unique fonction — il se permet d'engueuler les humbles.

L'autre jour, croyant avoir affaire à un simple disciple de Gutenberg, il répondit d'un ton sec et cassant, mais ce fut ravissant, c'est que son interlocuteur lui montra qu'il était secrétaire de la rédaction d'un de nos plus importants organes et qu'il prenait note de cette arrogance.

Tête du chien du commissaire!...

Le sympathique M. Moïse Sitbon... — Qu'avez-vous, encore un illustre inconnu! — (Mais non, mais non, chers lecteurs, M. Sitbon, qui ne porte le prénom de Moïse que parce qu'il doit avoir été sauvé de quelque chose, M. Sitbon est le sympathique président de la Layette)...

— La Layette, interrompez-vous encore, heksérça?

— La Layette est une société fantôme adhérente à la Fédération des œuvres de Mutualité de la Régence, tout comme Tunisie...

— Connais pas...

— Moi non plus, mais peu importe. Nous nous renseignerons et renseignons les autres. Or donc, le sympathique Moïse va créer à Tunis une section du Touring-Club algérien...

— Moïse, Créateur, Jésus, Marie, Joseph...

— Ecoutez-moi donc...

— Allez-y; mais qui donc adhérerait à cette section?

— Ça m'est égal, c'est-à-dire que le bon Moïse s'en f... Entre nous soit dit, ce qu'il désire, c'est constituer un comité d'honneur composé des plus hautes personnalités de la Régence au bas duquel il apposerait modestement son nom tunisien et son prénom biblique.

Et le tour est joué. Et les bons jobards, MM. Courgeau et Lafuente, seraient contents. Amen! ainsi soit-il!

— Ils ne sont guère difficiles.

Il y a quelques vingt ans, un israélite tunisien, se disant originaire d'Europe et appartenant à une famille qui avait une certaine aversion pour le conjugo, mit à mal la fille d'une femme à son service.

Devant les remontrances des siens, et étant homme d'honneur avant tout, il s'engagea à marier de ses deniers sa maîtresse avec quelque bon garçon inconscient et à élever à ses frais le fruit de ses amours, tout en subvenant durant toute sa vie aux besoins du nouveau ménage.

Ainsi fut fait. Toute la smala a quitté la Régence depuis quelques années, et ce qui nous a fait souvenir de cette banale histoire, c'est qu'un ami intime du mari complaisant, après s'être marié sur le tard et après une longue vie de noce et de débauche, avait abandonné sa femme complètement, comme il avait également abandonné les nombreux emplois qu'il avait successivement occupés, pour se livrer à la profession que la loi qualifie de « vagabondage spécial ».

Cet individu a quitté également notre pays pour se rendre sous d'autres cieux.

Où vivent maintenant ces sympathiques personnages? Mais... vivent-ils encore seulement?...
XIMÈNES.

Crock-Notes

Grand Casino de la Goulette

Je crois que si la population tunisienne n'a pas à se plaindre de M. Jacques Borgel qui s'est révélé un directeur artistique hors pair, M. Borgel lui-même n'a pas non plus à se plaindre de la population tunisienne, qui lui exprime chaque soir, par une affluente considérable, toute la satisfaction qu'elle éprouve à se retrouver dans un établissement qui tient le « record » du succès des Casinos et théâtres de Tunis et de sa banlieue.

Chaque soir, en effet, c'est devant une salle archi-comble, archi-bondée, devant la plus élégante des chambrées, que se déroule sur une scène vaste et riante, le plus merveilleux des spectacles.

Ce sont des petites femmes charmantes qui viennent débiter avec un art consommé les chansons à la mode, ce sont des chanteurs excellents comme *El-Well* qui soulèvent les applaudissements unanimes, ce sont d'exquises divettes comme cette *Parissette* qui savent donner aux chansons les plus épicées des tournures fort spirituelles, des diseuses sympathiques et belles comme *Surgères*, des étoiles nombreuses qui brillent au firmament de ce palais de l'art.

Mais la meilleure attraction en ce moment est la *Belle Crisantéma*, chanteuse et danseuse à transformations tellement extraordinaire et talentueuse, et si étourdissante qu'elle fait crouler la salle sous les applaudissements.

Le spectacle se termine par des vues cinématographiques aussi multiples que variées.

Ajoutez à tous ces attraits le café-hôtel restaurant du Casino dont le vogue croit chaque jour, les salons de petits-chevaux et de baccara, le bar américain, une société élégante et raffinée qui donne l'impression des meilleures villes d'eaux de la métropole, une brise fraîche et caressante, l'éternelle chanson des vagues qui viennent mourir au pied du Casino, la cohue des marchands ambulants qui gravitent aux alentours donnant l'illusion d'une petite foire, et vous aurez une idée de tout le plaisir qu'éprouvent les habitués du Grand Casino-Théâtre de La Goulette, que des tramways tous les quarts d'heure et un service rapide d'automobiles relient continuellement à Tunis la Blanche.

MARINE NATIONALE

Direction des Travaux Hydrauliques en Tunisie

AVIS D'ADJUDICATION

à l'Arsenal de Sidi-Abdallah (Tunisie) le 11 septembre 1913

à 3 heures et demie de l'après-midi

Construction de Lavabos et Vessiaires auprès de l'atelier des machines des Constructions navales à Sidi-Abdallah

Importance des travaux: 34.000 fr.

Délais d'exécution: 8 mois.

Cautionnement provisoire 565 fr.

Cautionnement définitif: 1.150 fr.

On peut prendre connaissance du cahier des charges au port de Bizerte, Direction des Travaux hydrauliques, à la Baie Ponty et à Sidi-Abdallah, et aux Chambres de Commerce de Bizerte et de Tunis.

Pour tous autres renseignements, consulter l'affiche.

A. DISEGNI RECEVEUR DE RENTES

2, Avenue de France - TUNIS

Toutes Opérations Immobilières
MAISON DE CONFIANCE

Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis
Repas à la carte et à prix fixe.

Pension: 55 francs

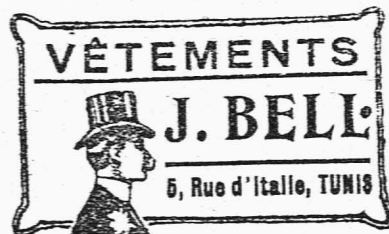
MAGASINS GENEVAUX

ET

ENTREPOT REEL de Tunis

Entrepot réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.



Lire

L'Humanité

Directeur: JEAN JAURÈS

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, Boulevard Magenta — Paris

Le Courrier Européen

Directeurs: André Morizet et Paix-Se aille
8, Boulevard des Italiens — Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur: Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques-Rousseau — Paris

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. — Service spécial d'expédition immédiate. Conditions avantageuses pour Sociétés. Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales.

Arosage — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos PLEYEL

et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 francs avec facilité de paiement

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. — CAMOIN frères propriétaires. — Se recommande aux voyageurs et touristes. — Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pâtisserie, Fourrages. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montalattèci, CHAMBON, successeur, Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pousset, Champigneulle et Spatenbrau. J. Biliant, propriétaire.

200 repas par jour, RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Aven. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1^{er} étage

TUNIS

Service à la Carte -- Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des Ravioli et Cassata

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples

Vin de Piémont — Vin du Chianti

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis — 45, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

AVIS

Mme Shenllenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une crèmerie ayant pour titre *Au Déjeuner parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait — Chocolat — Œufs — Plat du jour — Service très soigné.

Pavillon BEAU-SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1^{er} ordre. — E. GIRAUD

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation, et voyez la vie joyeuse autour de vous sans l'entendre, hélas! allez en toute confiance voir les appareils "ACOUTISCON" qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A

GENERAL ACOUSTICON COMPANY,

8, Rue de Hanovre, 6, PARIS

Mesdames

HEMAGENE TAILLEUR

Épousse Douleureuse, Irrégularités, Retards, Suppressions.

Seul produit scientifique Adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger. Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe. Ancien Professeur à l'École de Médecine, Hôpital des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.

La FILIÈRE sans buter les Phlegmes de Froment 2, 25

Dépôt principal à Tunis: Pharmacie FATTACIOLI, av. de France, 7

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France

à Paris: au Kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face le Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix); chez Mme Vauriot, bibliothèque de la Gare P.-L.-M. (sous le buffet); et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de: Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrière, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-Bains, Vichy, St-Germain-des-Fossés, La Roche (Yonne), Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Bourg, Lons-le-Saulnier, An-nemasse, etc., etc.

Imprimerie spéciale de la

Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, J. GIANNITRAPANI

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFES
EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, agent

TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

Clinique Vétérinaire

BONNFANT, administrateur

Boxes — Chenil — Pension pour
Chevaux et Chiens

ROUTE DE L'ARIANA

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

A VENDRE une propriété de 10 hectares d'un seul tenant, située à Machilly (Haute-Savoie), à 800 mètres de la gare.

Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, grange, écurie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chambre à lessive et poulailler, le tout en bon état.

S'adresser à M. Armand LOUP au dit lieu.

Demandes d'emplois

Ouvrier agricole, connaissant spécialement le battage, demande place, irait n'importe où. S'adresser Bar Goudal, rue Marcheschaus.

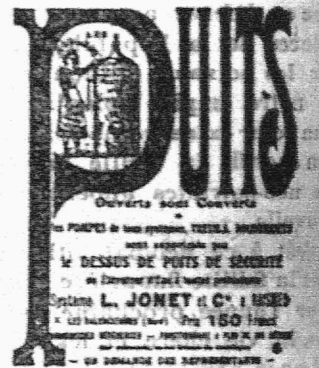
Petite Correspondance

Nous refusons systématiquement toute insertion de nature à choquer la pudeur de nos lecteurs.

Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à domicile. Journal.

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.



BENGALINE

PEINTURE

email perfectionnée

DÉPOT:

Droguerie Nationale

Crèche Père et Fils

6, rue d'Italie, 6

TUNIS

Représentant:

J.-C. BONICI

Rue d'Algérie, 11

TUNIS

AGENCE DANA
9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-meubles assuré. — BILLETS CIRCULAIRES. — BILLETS facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout. — Emballage de mobiliers. — Maison de confiance. Entrepôts avenue de Londres prolongée: 30, rue de Montpellier, et rue de la Gare. Téléphone 190.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE
Société anonyme — Capital: 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS: Avenue de France
Agences à Sousse et à Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banque. Escomptes, Recouvrement. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 0/0. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

VILLA DE L'ARCHET
Hôtel, Pension de Famille
à Saint-Cergues (Hte-Savoie)

Chambre & Nourriture comprise, 4, 50, 5 & 6 fr. par jour

Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Veirons Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée. Centre d'Excursions

A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. — A 30 minutes de Genève. — A proximité de Thonon, Evian, Genève, etc. Chambre noire pour photographie

Condition spéciales pour Famille
Écrire: PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues Hte-Savoie ou au Journal pour les renseignements.

DANS LE MONDE ENTIER
Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les HUILES MINÉRALES AMÉRICAINES

VACUUM MOBIL OIL

Marque "GARGOYLE"
et reconnaissent TOUS LA SUPÉRIORITÉ des LUBRIFIANTS FABRIQUÉS par la

"VACUUM OIL COMPANY"
Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs

MAISON A. MODIGLIANI
AGENT GÉNÉRAL ET DÉPOSITAIRE POUR LA TUNISIE:
5, rue Saint-Charles — TUNIS
Télég. Import-Tunis Téléphone: 0.74

HUILES MINÉRALES
Huiles végétales industrielles — Huiles animales
Graisses consistantes
Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

Droguerie HABILIS
TUNIS — 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)
Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

L'Aermotor
Moulin à vent en acier galvanisé

La plus haute récompense aux Expositions

Pour tous renseignements, s'adresser che

M. P. LECLERCQ & Co
Avenue de Carthage — TUNIS

Boulangerie-Pâtisserie Confiserie Anglaise et Viennoise

WAGNER & Co

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PAIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE
BRIOCES, CROISSANTS, ZWIEBACHS

Crissini de Turin — Nouilles fraîches

PÂTISSERIE DE PREMIER ORDRE, CONFISERIE & CHOCOLATS DES PREMIÈRES MARQUES

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

Dépôt exclusif des Produits Alimentaires antidiabétique de la GLUTINERIE St-Louis de Marseille.

Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence
Succursale à SOUSSE: Angle des rues du Marché et Villedon

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médailles d'Or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

MAISON A. MODIGLIANI
FONDÉE EN 1868

AGENTS MARITIMES
Affrètements — Assurances Maritimes — Embarquements et Débarquements

Succursales: BIZERTE, SOUSSE & SFAX
Adresse Télég.: Maritime-Tunis Téléphone 74
TUNIS — 5, Rue S-Charles, 5 — TUNIS

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES
Arrivées et Départs de la Semaine

ARRIVÉES
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.

Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.

Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.

Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.

Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.

Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.

N-B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

C^{ie} de Navigation Mixte

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches à 10 h. s.

à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.

de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.

de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.

de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdi, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.

à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.

Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.

de TUNIS pour PALERME, tous lundis à 4 h. s.

de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.

de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.

de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.

de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdi, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.

de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).

Départ régulier tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux: PEDELUPÉ Frères.

R. WALLUT & Co
(R. WALLUT, G. HOFFMAN, associés)
99, rue de Portugal — TUNIS

Déchaumeuse RICHTER

SOCS ET VERSOIRS
EN ACIER

catalogue spécial franco sur demande

CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT
Paul POTIN

DÉPOT: rue de Turquie au (Port)
BUREAU: 22, rue Es-Sadikia

Téléphone: Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

est née anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie: Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue: 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans): 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

MAISON DE PYROTECHNIE
Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Magasin de Vente: 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux

Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer

Mèches de Sûreté pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs

Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger

AGENCES A SOUSSE ET A SFAX

Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — BILLETS et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — 23, rue d'Italie 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISONS A DOMICILE

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons

CHAUSSURES FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes

14, rue d'Italie — TUNIS Succursale à Bizerte

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursales: à BIZERTE, SOUSSE ET SFAX

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit
CHANGE DE MONNAIES
Garde de Titres et Objets précieux
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre

TUNIS

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

150 CHAMBRES ET SALONS

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE